Utiliser le DPI Osiris | introduction pour personnel administratif

3 heures et 30 minutes
OSI019

Objectifs pédagogiques

Niveau : Acquérir les fondamentaux du dossier de soins du DPI Osiris

- Organiser le dossier de soin du patient / résident / usager à l'aide du DPI Osiris
- Tracer les actions dans le dossier du patient / résident / usager
- Produire et consulter l'information pour une prise en soin de qualité grâce au DPI Osiris

Public(s)

Professionnels soignants : Secrétaires du bureau des entrées, Direction, secrétaires médicales

Pré-requis

Connaissance informatique -clavier, souris - conseillée

Modalités pédagogiques

En présentiel
Pratique intensive (travaux pratiques)
alternance théorie et pratique

Moyens et supports pédagogiques

1 support par apprenant

Modalités d'évaluation et de suivi

Evaluation en cours et en fin de formation
Cette formation ne fait l'objet d'un contrôle des acquis
Cette formation ne fait pas l'objet d'un contrôle des acquis via une certification

Formateur

Expert DPI Osiris

Programme

Naviguer dans le Dossier Patient / Résident / Usager

Généralités

- Se connecter au DPI Osiris
- Se déconnecter
- Verrouiller sa session
- Paramétrer son imprimante

Gérer le dossier patient / résident / usager

- Localiser un patient / résident / usager
- Rechercher un patient / résident / usager et ses informations administratives
- Sortir des listes de patient / résident / usager
- Ouverture d'un dossier patient / résident / usager
- Comprendre la notion d'identité de patient (identitovigilance)
- Consulter les données administratives d'un patient / résident / usager
- Imprimer des documents : Bon de transport, fiche administrative, attestation d'hospitalisation

Utiliser la messagerie

- Envoyer un message à un destinataire
- Envoyer un message à plusieurs destinataires
- Répondre à un message
- Ajouter un accusé de réception

Formation adaptée aux besoins de l'établissement :

Le contenu proposé par le SIB est adapté en fonction de besoins de l'établissement.
Les règles d'usage et consignes propres à chaque établissement/service sont proposés par les référents de l'établissement, puis intégrés au programme de formation.
Le programme complet est ensuite validé par les instances compétentes de l'établissement. Le programme complet est ensuite validé par les instances compétentes de l'établissement.